

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le nouveau visage de Saint-Ouen

Idéalement située, riche de grands espaces, la ville de Saint-Ouen est en plein renouveau. Elle dispose d'arguments solides pour attirer les particuliers et les entreprises. Entretien avec Jacqueline Rouillon, maire de la ville, au cœur de cette nouvelle politique.

Saint-Ouen est l'une des communes les plus attractives au nord de la capitale. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

La ville bénéficie d'une position privilégiée sur le territoire de la petite couronne, à 15 minutes en métro des Champs Elysées, aux carrefours entre la capitale et la Plaine Saint-Denis, La Défense et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. C'est notre principal atout, avec la présence d'infrastructures de transports importantes, et des réserves foncières conséquentes.

Saint-Ouen constitue un pôle économique majeur pour l'offre de bureaux. S'est-elle convertie au secteur tertiaire ?

Saint-Ouen accueille aujourd'hui une majorité d'emplois tertiaires et je m'en félicite. La ville a une longue tradition d'emplois industriels, c'est vrai, avec une histoire ouvrière forte, positive, et toujours prégnante. Pour autant, nous ne nous sommes jamais résignés au spectacle des friches industrielles. Aussi, dès le milieu des années 90, nous avons décidé d'accompagner la reconversion de l'ancien site de Renault et favorisé, dans les quartiers Victor-Hugo et du RER, l'accueil de grandes entreprises

internationales comme Nokia, L'Oréal, Danone ou Gaz de France. Et puis, nous avons eu la chance de disposer de 100 hectares en bord de Seine après le déménagement du site de Total, ce qui nous a permis de lancer un projet d'aménagement particulièrement audacieux avec la ZAC des Docks. La première tranche des travaux est en cours : nous y avons inauguré un premier équipement en novembre dernier, l'école Nelson Mandela, et dans quelques mois le groupe Alstom y accueillera plusieurs centaines de nouveaux salariés en regroupant son siège social et ses laboratoires de recherche. Cette entreprise, emblématique pour Saint-Ouen, se trouve ainsi la première à bénéficier de toutes ces mutations.

Avec la ZAC des Docks, vous faites le pari de la densité et de la mixité. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Ce pari vaut pour l'ensemble du projet de développement de la ville. Ici, les activités industrielles ont toujours été intégrées au tissu urbain. L'enjeu à Saint-Ouen est de réussir une densité agréable à vivre pour les habitants. Pour les Docks, cela veut dire de réussir un « éco-quartier » où s'équilibrent logements sociaux et en accession, activités diversifiées, équipements publics et privés, densité urbaine et espaces verts. L'ouverture d'un

grand parc de 12 hectares est prévue en bord de Seine, ce qui intéressera, j'en suis sûre, tous les Franciliens bien au delà de Saint-Ouen. Je serai attentive également, avec la Sodédat, aménageur de la ZAC, au maintien des TPE et PME et au développement de la filière audiovisuelle sur notre territoire. Et puis, ce qui est décisif pour nous, c'est la maîtrise de la hausse du foncier. Pour cela, nous avons conclu avec les promoteurs une charte qui encadre chaque opération de logement avec des prix moins chers que ceux du marché. Le résultat, ce sont des prix de vente des appartements actuellement plafonnés à 3500 euros le mètre carré. C'est ainsi que les logements resteront accessibles aux familles audonniennes et franciliennes, aux familles modestes et aux classes moyennes, et bien sûr aux salariés des entreprises qui s'installent à Saint-Ouen.

On sait que l'arrivée des grandes entreprises en banlieue ne profite pas automatiquement aux habitants en termes d'emploi. Qu'en est-il à Saint-Ouen ?

L'arrivée de ces grandes entreprises constitue un atout vital pour le développement de la ville. Les Audonniens le savent mais un certain nombre d'entre eux, en particulier les jeunes, éprouvent une frustration et un sentiment d'injustice dans la mesure où ils

ne trouvent pas forcément de débouchés dans l'offre d'emplois telle qu'elle se présente aujourd'hui. Naturellement, nous savons bien que les entreprises ne peuvent pas embaucher tous les demandeurs d'emploi audonniens, mais nous attendons qu'elles s'impliquent dans le parcours de réussite des jeunes auquel nous travaillons. C'est le sens du Forum Emploi qui sera organisé d'ici à la fin de l'année. Nous faisons tout pour multiplier les passerelles par l'organisation de stages et de formations, l'accès à la connaissance du monde du travail et de l'entreprise, et par le recours à des dispositifs comme le tutorat par exemple.

Vous êtes l'un des maires très engagés dans le syndicat mixte d'études Paris Métropole. Qu'attendez-

vous de cette instance ?

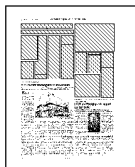
Saint-Ouen est située dans la zone dense de l'agglomération parisienne. Paris Métropole constitue à mes yeux un lieu de réflexion indispensable, concret, qui veut dépasser les clivages traditionnels politiques, institutionnels, territoriaux, pour traiter, à l'échelle de ce périmètre spécifique, les problèmes d'emploi, de logement, de transport et de solidarité. Ce sont des questions dont nous débattons régulièrement avec mes collègues élus de Paris et de banlieue, et tout particulièrement ceux de Plaine Commune et des villes voisines telles que Clichy et Gennevilliers avec lesquelles nous développons des projets communs.

www.ville-saintouen.fr

Publi reportage

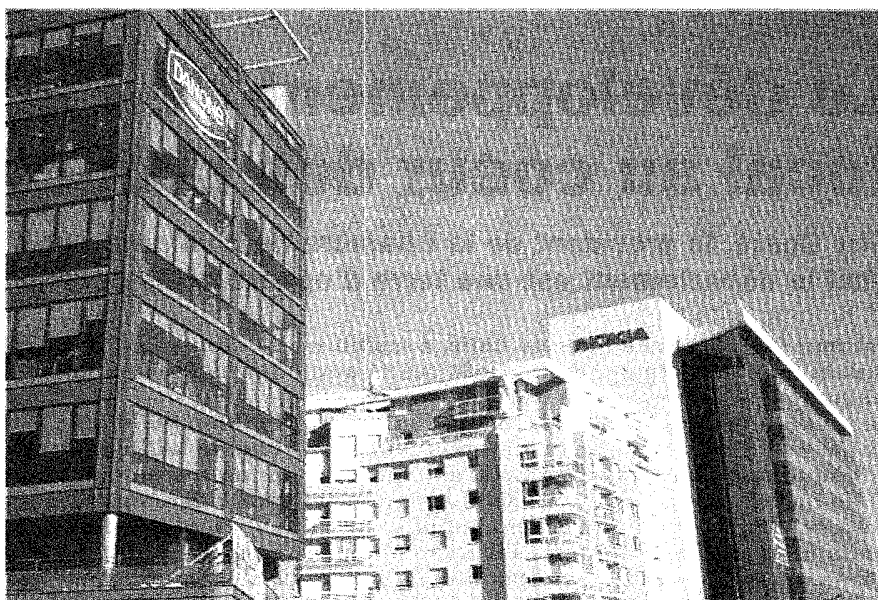


Jacqueline Rouillon.



Charte promoteur : un bilan positif

La Charte qui encadre les opérations de logement en accession a été mise en œuvre en 2004 par la municipalité de Saint-Ouen. Elle repose sur cinq grands engagements de la part des promoteurs : la proposition de prix de sortie inférieurs de 10% au prix du marché, le respect d'une proportion de 70% de propriétaires occupants, la réalisation en priorité de grands logements F4 ou F5, la qualité des programmes y compris en matière de façades afin de participer à l'embellissement général de la ville, la contribution à la réalisation d'une œuvre d'art visible sur l'espace public. Après quatre années de recul, le bilan révèle que les propriétaires occupants sont de plus en plus nombreux et que les ménages audoniens, d'abord réticents à investir dans le marché tendu qu'est celui de l'immobilier, y compris à Saint-Ouen, sont maintenant de plus en plus nombreux sur les programmes récents. ■



Un développement urbain qui fait le pari de la mixité et de la densité.